

BROCHURE TECHNIQUE

FINALE DES COUPES NATIONALES MIXTES GYMNASTIQUE MIXTE

15 et 16 mars 2025MONTOIR DE BRETAGNE

LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

// UNE FÉDÉRATION AFFINITAIRE MULTI-ACTIVITÉS

Créée en 1898, La Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) développe et propose des activités liées aux domaines sportifs, artistiques et culturels, des activités socio-éducatives ainsi que des actions de loisir pour tous.

Forte de ses 123 000 adhérents et 1 300 associations affiliées, la FSCF encourage l'accès à la pratique de ses activités sous toutes ses formes : **initiation**, **découverte**, **loisir et/ou compétition**.

Reconnue d'utilité publique, la FSCF est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun.

Elle **organise** de **nombreuses compétitions**, **manifestations et autres rencontres** toutes placées sous le signe de la convivialité et animées par la même ambition, celle du partage et de l'épanouissement dans la pratique de son activité.

Outre les activités qu'elle propose, la FSCF favorise la formation des bénévoles et des professionnelles (Brevets fédéraux, BAFA/BAFD, Brevets professionnels, Certificats de qualification, etc.), et développe ainsi depuis de nombreuses années un programme de formation ambitieux tant pour l'encadrement bénévole que professionnel.

// LE PROJET ÉDUCATIF DE LA FSCF

La fédération défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelles et humanistes. À travers les différentes pratiques et actions qu'elle propose, la fédération vise à l'épanouissement harmonieux de la Personne dans toutes ses dimensions.

Dans cet esprit, la Fédération Sportive et Culturelle de France fonde ses objectifs éducatifs essentiellement sur des valeurs d'ouverture, de respect, d'autonomie, des responsabilités et de solidarité.

// CHIFFRES CLÉS

- Plus de 123 000 adhérents.
- 1 300 associations affiliées,
- une présence dans 82 départements métropolitains ainsi qu'en Guadeloupe, en Martinique, à la Réunion et en Polynésie Française et dans 12 comités régionaux,
- 120 activités sportives, artistiques et culturelles,
- 40 compétitions ou rencontres nationales organisées chaque année,
- 17 114 journées de formation (toutes formations confondues hors formations professionnelles).



LE MOT DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL



C'est toujours avec beaucoup de plaisir que la grande famille fédérale se retrouve à l'occasion des manifestations sportives et culturelles qu'elle organise chaque année.

Les finales des coupes de gymnastique mixte organisées par la Stéphanoise de Montoir-de-Bretagne perpétuent cette longue tradition des rencontres et championnats annuels qui permettent à

des milliers de pratiquants, jeunes et moins jeunes, de se réaliser et de s'épanouir.

A travers ces évènements, la Fédération Sportive et Culturelle de France s'emploie depuis 125 ans à offrir à ses adhérents des lieux où s'expriment le vivre ensemble, le lien social et, au-delà, la convivialité et le plaisir partagé.

Plaisir de la confrontation sportive, de l'expression artistique, de l'épanouissement individuel et collectif à travers la pratique d'une activité dans le respect des valeurs du projet éducatif.

Cette satisfaction n'existerait pas sans le concours des milliers de bénévoles qui, forts de leur savoir-faire, mais plus encore de leur engagement, vous accueillent. Qu'ils soient dirigeants ou adhérents, quelle que soit la hauteur de leur investissement, je leur adresse ma reconnaissance.

Bravo à la Stéphanoise et aux commissions nationales pour le travail réalisé.

Merci aux adhérents pour leur présence, à la municipalité pour son accueil, aux partenaires publics ou privés pour leur accompagnement.

Bon week-end à tous et que la fête soit belle!

Christian Babonneau

CONSIGNES GÉNÉRALES

1. ACCUEIL

Dès votre arrivée vous devrez vous rendre à l'accueil, ouvert le vendredi à partir de 17h-23h, pour y retirer vos dossiers (et régler les frais afférents à vos repas et engagement le cas échéant), effectuer le pointage des gymnastes et juges présents et confirmer les équipes (d'associations et de liques) :

Complexe Sportif Bonne Fontaine

Salle Amanda Blaize

1 Avenue de l'Ile de France

44550 MONTOIR DE BRETAGNE

Tel: 06-09-70-32-02 ou 06-29-09-46-73

(Ligne ouverte exclusivement durant le championnat)

Mail: <u>fstephanoise.gam@gmail.com</u>

2. DÉROULEMENT DES MANIFESTATIONS

1.1 SAMEDI 15 MARS : SALLE AMANDA BLAIZE

7h00 Ouverture du gymnase

8h00 à 21h45 Compétition gym féminine

9h10 à 21h45 Compétition gym masculine

22h00 Palmarès

1.2 DIMANCHE 16 MARS: SALLE AMANDA BLAIZE

10h00 Réception officielle au Complexe sportif

11h00 Appel des gymnastes pour l'échauffement

12h00-15h30 Finales mixtes par agrès

Palmarès intermédiaire des finales par agrès (tous les 2 agrès)

3. MEMBRES OFFICIELS DE LA FÉDÉRATION

Président Général de la Fédération Sportive et

Christian BABONNEAU

Culturelle de France

Vice-Présidente en charge de la coordination des

Activités Sportives et Gymniques

Dominique JOLY

Vice-Présidente en charge de la coordination des

Activités « Gymniques et d'Expression »

Sophie ERIDIA

4. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE

3.1 COMMISSION NATIONALE DE GYMNASTIQUE FEMININE

RESPONSABLE NATIONAL	Youri DARBOURET
DIRECTEUR DE CONCOURS	Elisabeth JEAN
DIRECTEUR DE CONCOURS	Olivia HARDOUIN
PRESIDENT DU JURY	Elisabeth MORICET
RESPONSABLE SECRETARIAT	Marie Laure LOSANO
RESPONSABLE EXAMEN DE JUGES	Elisabeth MORICET Marie-Odile HANSSENS

3.2 COMMISSION NATIONALE DE GYMNASTIQUE MASCULINE

RESPONSABLE NATIONAL	Thierry BELLIER
DIRECTEUR DE CONCOURS	Stéphane DEGOS
DIRECTEUR DE CONCOURS	Marc BORDEREAU
PRESIDENT DU JURY	Marc LAMBIN
RESPONSABLE SECRETARIAT INFORMATIQUE	Olivier VERNET
RESPONSABLE MATERIEL (mixte)	Gérard FOHRER

INSTRUCTIONS TECHNIQUES À L'ATTENTION des ASSOCIATIONS de GYMNASTIQUE FÉMININE et MASCULINE

Les horaires de compétition et de passage des gymnastes comme la composition des jurys et les consignes pour ce dernier sont disponibles sur le site de la fédération : <u>Gym mixte - Finale des coupes 2025 | FSCF</u>

EN CAS DE DÉSISTEMENT, contactez d'urgence :

- La Fédération : pascal.legouic@fscf.asso.fr (ou au 01 43 38 50 57)

ET

- Pour la Gymnastique Féminine Elisabeth JEAN : zabeth.jean@gmail.com

(ou tel: 06.08.23.38.46)

- Pour la Gymnastique Masculine Thierry BELLIER: t.bellier.fscf@gmail.com

(ou tel: 06 17 53 74 08)

Gymnastique Féminine : Le pointage des gymnastes et le contrôle de la composition des équipes seront effectués par le secrétariat à l'accueil le vendredi dès 17 heures. La remise des badges (N° des gyms) sera effectuée dans la salle d'échauffement articulaire à l'heure indiquée dans les horaires (sur le site)

Gymnastique Masculine: Le contrôle des licences et de la composition des équipes d'association seront effectués lors de l'appel à chaque horaire, dans la salle d'échauffement général.

La composition des équipes de Territoire ou de Comité Régional ne pourra pas être changée après le début de la compétition du 1^{er} gymnaste composant l'équipe.

<u>Autorisation parentale</u>: vous munir, pour tout€ gymnaste mineur(e), de l'autorisation parentale permettant une intervention chirurgicale en cas d'urgence

1. DÉROULEMENT DES COMPÉTITIONS

1.1 CONCOURS GÉNÉRAL

La compétition aura lieu :

Complexe Sportif Bonne Fontaine

Salle Amanda Blaize

Avenue de l'Ile de France

44550 MONTOIR DE BRETAGNE

2. APPEL DES GYMNASTES ET ÉCHAUFFEMENT

L'appel et l'échauffement articulaire des gymnastes aura lieu à l'heure indiquée sur les grilles horaires. La salle d'échauffement pourra être accessible 15 minutes avant l'heure prévue de l'appel.

Gymnastique féminine, le tirage au sort du 1^{er} agrès de chaque groupe a été effectué en amont et est mentionné sur les horaires. Pour la compétition, 2 groupes de gymnastes de catégories différentes passent en alternance sur les mêmes agrès avec deux jurys différents (chaque jury est identifié par une couleur de nappe).

Durant la compétition, le temps de préparation à l'agrès sera de d'1 minute par gymnaste

Gymnastique masculine : le tirage au sort du 1^{er} agrès de chaque groupe a été effectué en amont et est mentionné sur les horaires.

Durant la compétition, le temps de préparation à l'agrès sera de de 2 minutes par gymnaste.

Les déplacements sur le plateau de compétition doivent se faire sans précipitation et en respectant les consignes et les échauffements des autres gymnastes. Tous les changements d'agrès se font en musique et dans l'ordre Olympique :

- **GF**: Saut -Barres asymétriques-Poutre-Sol
- **GM**: Sol, Arçons, Anneaux, Saut, Parallèles, Fixe

Les gymnastes ne peuvent commencer leur échauffement à l'agrès qu'après autorisation par la direction de la compétition. De même, ils ne peuvent commencer leur exercice que si le signal de leur jury est vert.

3. CONTRÔLE DES POINTS

Gymnastique féminine: Afin d'éviter d'éventuelles erreurs de palmarès, les entraîneurs devront effectuer un contrôle des points auprès du secrétariat, <u>dans les 10 minutes suivant la</u> fin de l'horaire. Aucune réclamation ne pourra être faite après la lecture du palmarès.

Gymnastique masculine : Un affichage du palmarès masculin est prévu, à l'issue de chaque rotation. Toute erreur entre les notes affichées et celles indiquées sur le dossard de compétition doit être signalée immédiatement, au directeur du concours. Aucune réclamation ne pourra être faite après la lecture du palmarès.

Les entraineurs devront également vérifier la qualification ou non de leur équipe pour les finales par agrès et par équipe. Les palmarès par agrès et par équipe seront affichés à l'issue de la lecture du palmarès.

5. PALMARÈS ET REMISE DES RÉCOMPENSES

Les gymnastes devront être en tenue de compétition et respecter les consignes données par le Directeur de Concours.

Seront récompensés :

- Les 3 premiers de chaque catégorie de compétition en individuel
- Les 3 premières équipes d'association espoir et senior
- Les 3 premières équipes de territoire ou de comité régional espoir et senior

6. FINALES PAR AGRÈS

Sont qualifiées, à chaque agrès, les 4 meilleures équipes d'association Espoir* et les 4 meilleures équipes d'association Senior*.

Les gymnastes composant les équipes devront être en tenue uniforme.

Chaque équipe, sera représentée par 2 de ses gymnastes. Si l'équipe est qualifiée pour plusieurs finales, les 2 gymnastes la représentant peuvent être différent(e)s.

La somme des notes obtenues par les 2 gymnastes constituera le total de l'équipe à l'agrès.

Le programme de compétition est le même que celui en vigueur pour le concours général.

En cas d'ex aequo de 2 équipes, l'équipe retenue sera celle qui aura réalisé le meilleur total au concours général.

Toute équipe qualifiée pour une finale par agrès <u>se doit d'y participer</u>. Le tirage au sort de l'ordre de passage à chaque agrès doit être respecté sous peine de disqualification.

À chaque agrès, le passage se fera en ½ rotation. Sur la première ½ rotation passeront les 1ers gymnastes de chaque équipe, puis sur la deuxième ½ rotation passeront les 2èmes gymnastes de chaque équipe.

Gymnastique Féminine:

La non-participation à une finale d'une équipe entraîne la disqualification de l'équipe pour les finales suivantes.

*Pour les féminines, sont qualifiées, à chaque agrès, les 4 meilleures équipes d'associations des catégories « Coupe Senior » (seniors + juniors + cadettes 2 + cadettes 1 surclassées) et « Coupe Espoir » (cadettes 1 + minimes + benjamines) comptabilisant les 3 meilleures notes de l'équipe à l'agrès concerné. Une seule équipe par association par agrès et par coupe pourra être qualifiée.

Rotation Finales par équipes par agrès

				-	II tear				Meridado	HAI				Manager 1					Man ordinal						Man de la constante de la cons						Sans relation	II II		
	38	Non-wai of give	1.	2 =	3 -	1,		7 *	2 -	3 [1.			1.	2	115	17			2 -	3 [4			1 -	2 _	3 🖰	17		1 1	2 _	15		
	FINALE ESPOR	Note and of Gree	1.	2 -	3	- 7	1 0 U		2 -	3 -	1	è s 12 h 50	HOATS ERANG		2 -	3 =	7	u o ı	11	2 -	3 -	7 7	è s 13h 50	HONES ESHALL	1 :	2 _	3 -		u o ı		2 _	3 -	- 1	ė s 15 h
MASCULINS		man or game					1 8 1	165				3 L			9000018189					PARALIFIF			1 B F			ğ			1 8 1	g g				шаг
MA	200	- Annual	1 -	2 -	3		8	1 [2 -	3 _	- 7	a m			2 _	3 [RO		2 -	3 [a I m		1 -	2 _	3	- 7	8	1	2 -	3 [p a l
	FINALE SENIOR			ABOURE				ARCOHE				d	FRALE SENSE		193	1985			55			a.	FINAL STREET	20.				Fig.						
	FINAL	- the second gree	1 _	2 =	3	-		1 _	2 _	3 _	1 7		HAN	1	2	3 -	1 7		1 .	2 _	3 -			FIRM	1 .	2	3 _			1	2 _	3 -	1	
	25	1	2	8	1000	-			5					ANNEAUX				ANNEAUX 2					PARALITIES				PARALEIES			102				
	- 0	- Ann ann et gyns																		-														
	ESPOR	1				_							BPOR	BARRES 2				2 RADDRY	m	n 4		BPOR	-			_								
	FINALE ESPOR	Non-see of gree										h 50	REAL BROW						1.1				h 50	REPORT ERVOR			4.1					1.1		5 h
NES		1	**	2	e d	4	0 0	1	2	3	7	s 12		7 7 F		•	0	-	2 °		7	\$ 13		1	7 ~ °		-	0 0		2 2		7	è s 15	
FEMININES		Normal Care					tati					n a r e						1 8 1					m a r è	FINEL LIBERY					1 1 8 1					m a r
	FINALE SENIOR	-		2	3	4	Ro	1	2 3100050	3	7	p a l m	FINAL SCHOOL	2				RO					p a l r						R o					- e d
	FINA	him see of give	1 1	2 _	3			1	2 =	3	4		W.	1 1	2 .					2 -	3			Mil	1 -	2	3 -	- 7		1 1	2 [3 -		
	10	1	144	E	100			Saut 2						POUM 2						accurate.					ğ					828	š			
				4	12 heures			Zène netation 12 h 25							New York					dene rotation 13h.25				64	Série robation 14 h 00						3	14410		

CONSIGNES TECHNIQUES AUX ENTRAINEURS ET GYMNASTES

1. CONSIGNES GÉNÉRALES

Ne sont autorisées à être sur le plateau de compétition que les personnes munies du badge, remis à l'accueil (CT, juges, entraîneurs, gyms).

1.1 ENTRAINEURS:

Une tenue sportive et correcte est exigée :

- Survêtement complet ou tee-shirt blanc ou aux couleurs de l'association et pantalon de survêtement, chaussures de sport (claquettes interdites).
- Le legging est autorisé pour entraineurs féminins.
- <u>DEUX entraineurs au maximum par association et par coupe</u>, sont autorisés sur le plateau de compétition (si plus de 2 entraineurs : <u>Sanction : exclusion</u>).

Gymnastique féminine et masculine :

- Les demandes de renseignements sur le jugement ne sont pas autorisées pendant la compétition. Les réclamations doivent être faites PAR ECRIT auprès du Président du jury.
- Aucune réclamation verbale ou s'appuyant sur un enregistrement vidéo de la compétition ou déposée après lecture du palmarès ne sera acceptée.
- Une gymnaste désirant présenter un élément NON CODIFIÉ doit en donner la description PAR ÉCRIT <u>avant le début de la compétition (le vendredi soir)</u> au Président du Jury afin qu'il en définisse la valeur et en avertisse les Juges (cf Code FIG)

1.2 GYMNASTES:

L'ensemble des participants doit se tenir à la disposition des directeurs de concours :

<u>GF</u>: tenue identique pour le concours général pour les gymnastes d'une même équipe. Justaucorps, survêtement, short ou legging pour l'échauffement. L'absence d'écusson n'est pas pénalisable. Le justaucorps académique est autorisé (justaucorps une pièce avec les jambes couvertes des hanches aux chevilles). Possibilité de porter un collant de la même couleur du justaucorps par-dessous ou dessus le justaucorps (pas de marque apparente en grosse écriture).

GM: L'écusson ou le sigle distinctif de l'association est obligatoire sur le léotard.

JUGES

1. CONSIGNES GÉNÉRALES

1.1 L'APPEL DES MEMBRES DU JURY

Il aura lieu <u>45 minutes avant la compétition</u>, suivi d'une réunion du jury avant le début des épreuves (se référer aux horaires ci-joints). Le carnet de juge devra être présenté au président du jury pour signature, ainsi que la licence pour la saison en cours.

Gymnastique féminine

Les Juges devront être munis du Code FIG 2025-2028 adapté par la FSCF voir le règlement de l'activité 2025 – annexe 1 « coupes nationales » et aménagé pour la coupe Espoir, et des feuilles de cotation afférentes à l'agrès qu'ils notent.

Gymnastique masculine

Les Juges devront être munis du **code FIG 2025-2028** et du RESC Code de pointage 2025 (partie Jugement des exercices libres)

1.2 TENUE VESTIMENTAIRE

Gymnastique féminine

Dames: jupe ou pantalon bleu marine, chemisier ou pull blanc, veste bleue marine, chaussons de gymnastique OBLIGATOIRES.

Messieurs: pantalon gris, chemise blanche, veste bleue marine, chaussons de gymnastique OBLIGATOIRES.

Gymnastique masculine

Dames : Pantalon gris ou jupe de couleur grise ou blanche, corsage ou maillot de couleur blanche (ou pâle), blazer ou veste couleur bleu marine, chaussons de gymnastique OBLIGATOIRES.

Messieurs : Pantalon gris, chemise ou polo de couleur blanche (ou pâle) avec cravate, blazer ou veste couleur bleu marine, chaussons de gymnastique OBLIGATOIRES. (short et jean non autorisé).

1.3 FONCTIONNEMENT DU JURY

Nous recommandons aux juges de conserver leurs notes ainsi que le numéro des gymnastes. Ces notes peuvent être utiles en cas de perte d'une feuille de pointage ou de besoin de contrôle.

EN CAS de DÉFECTION de JUGES ou SECRÉTAIRES d'AGRÈS PREVENIR d'urgence la FÉDÉRATION au 01 43 38 50 57 (Pascal LE GOUIC) et par mail :

Gymnastique féminine : Elisabeth MORICET : <u>elisabethmoricet@gmail.com</u>

Gymnastique masculine: Marc LAMBIN: lambinmarc@orange.fr

L'affectation des juges dans les différentes catégories relève de la compétence des CNGF et CNGM et ne dépend pas de la catégorie dans laquelle les gymnastes de leur association sont engagées. Les juges sont retenus en fonction de l'échelon, des agrès demandés et des besoins

2. POINT DE RÈGLEMENT - JUGES FÉMININS

Article 5.7 - règlement des coupes nationales

Toute association présentant des juges en nombre insuffisant ou si certains juges proposés ne répondent pas aux exigences, devra s'acquitter par juge manquant ou juge non assez qualifié, d'une amende de 200 euros par chèque libellé à l'ordre de FSCF remis au président du jury, payable avant le jour de la compétition, faute de quoi la ou les gymnastes ne seront pas autorisées à concourir.

Tout juge affecté dans le jury, même comme remplaçant, et absent sans excuse valable le jour de la compétition entraîne pour l'association l'ayant proposé les mêmes sanctions. Tout juge Fédéral ou Libre, inscrit à cette compétition, doit se rendre disponible pour participer aux jurys des finales par agrès le dimanche. Tout juge absent à la suite de la défection de son équipe ou de ses individuelles, qui surviendrait moins de 15 jours avant la date de la compétition, entraînera une amende 200 euros faute de quoi l'association ne pourra participer aux Coupes Fédérales de l'année suivante.